

in a lump. He thought that, not only should they be told the amount required for the expedition, but that each item should be voted for separately.

Hon. Mr. Holton thought, as a preliminary to further discussion, that the suggestion he was about to make would be in order, and would be acquiesced in by the Minister of Finance. He thought the House could hardly be asked to vote money already expended, and he thought they might make the present resolution in perfect conformity with the resolution already proposed. That resolution was for \$1,300,000, it being alleged in general terms that \$160,000 had been already expended. He proposed to take the vote of \$1,460,000, to cover the amount already spent. It was now thought, as a mere matter of convenience and regularity, it would be better not to go further with the resolution in its present shape.

Hon. Sir John A. Macdonald said the Government might have made a mistake, but at any rate it was a mistake in the right direction. It was arranged by statute that all appropriations unexpended in the course of the year should be submitted again to the House. The vote of £300,000 for the North-West Territory was a case in point, there not being the slightest necessity to ask the House for its renewed sanction. He found from the 35th clause of 31 Vic., chap. 5, that the Government might have effected a loan, and have fairly expended the whole of that money in organizing, preparing, and sending up an expedition for the purpose stated. He considered the Government would be fully warranted in expending the whole of the vote in endeavouring to establish a Government in that country. In bringing down the original estimate, the Government merely desired to repeat the original vote, and an assurance was given that no portion of that money should be applied to military purposes. It was clear to the House, if the vote was now passed for merely the purpose of opening communication, etc., it would leave the country open to unknown expenses on account of the expedition. There was no certainty in calculating the expenses of the expedition, it could only be guessed at; but he hoped, owing to recent events, that the expenses would be much less than once feared. He asked the House not to press the Government to disclose particulars as to the expedition. They did not at present know whether the expedition was to be a peaceable or hostile one. If it was to be a peaceable one, there could be no objection to giving the information, but if the intention was hostile, to state the information, would be to give information to the enemy. (Laughter). He contended that it would be unwise and impru-

cette façon. Il estime que, non seulement doivent-ils connaître le montant prévu pour l'expédition, mais aussi doivent-ils voter chaque crédit séparément.

L'honorable M. Holton pense que la proposition qu'il s'apprête à faire avant de poursuivre toute discussion est régulière et que le ministre des Finances l'approuvera. Il croit qu'il est difficile de demander à la Chambre de voter un crédit déjà dépensé et qu'ils pourraient formuler la proposition présente en parfaite conformité avec la motion déjà proposée; cette motion demandait \$1,300,000 dont il est présumé que \$160,000 ont déjà été dépensés. Il propose d'affecter le crédit de \$1,460,000 à couvrir la somme déjà dépensée. On est maintenant d'avis qu'il vaut mieux, pour des raisons de commodité et de bonne règle, de cesser de discuter de cette motion sous sa forme actuelle.

L'honorable sir John A. Macdonald dit que le Gouvernement a peut-être fait une erreur, mais une erreur dans les bonnes règles. Il est statué que tout crédit non dépensé durant l'année, doit être présenté de nouveau à la Chambre. Le crédit de 300,000 livres sterling pour les Territoires du Nord-Ouest est un cas d'espèce et il est inutile que la Chambre le sanctionne de nouveau. Il trouve que, selon la clause n° 35 de l'Acte Victoria 31, chapitre 5, le Gouvernement aurait pu effectuer un prêt et le dépenser en entier pour l'organisation, la préparation et l'envoi de l'expédition à la fin prévue. Il considère que le Gouvernement est en droit de dépenser la totalité du crédit pour établir un gouvernement dans ce Territoire. En présentant le budget initial, le Gouvernement ne désirait que réitérer le crédit initial et il avait été assuré qu'aucune portion de ce montant ne serait affecté à un objectif militaire. La Chambre voit très bien que si le crédit est maintenant adopté à la seule fin d'établir des relations, etc., le pays pourrait être appelé à faire des dépenses imprévisibles pour cette expédition. Il n'y a rien de certain dans le calcul des dépenses de cette expédition, nous ne pouvons que les présumer, mais il croit, à la lumière des récents événements, que les dépenses seront beaucoup moins élevées qu'on l'avait cru. Il demande à la Chambre de ne pas forcer le Gouvernement à dévoiler les détails de l'expédition. Il ne peut dire pour l'instant si l'expédition sera de nature pacifique ou hostile. S'il s'agit d'une expédition pacifique, il n'y aurait pas de conséquences à divulguer les renseignements, mais si les intentions étaient hostiles, nous éventerions la mèche. (Rires.) Il est d'avis qu'il serait plus sage et plus prudent de ne pas divulguer des renseignements qui pourraient entraîner l'augmentation des dépenses et